

DECLARATION DE LA DIRECTION

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Comme Administrateur de la division Gomet de Rockwood Italia S.p.A., je veux affirmer mon confiance et celle du Group Rockwood Specialties Inc., que le traitement correct des matières de l'environnement constitue un facteur de développement essentiel pour chaque entreprise. Je déclare donc mon engagement afin que les principes de tel traitement soient constamment appliqués et perfectionnés en Gomet.

Moi et mes collaborateurs :

- Nous sommes conscient du devoir d'appliquer la législation nationale, régionale et locale en vigueur et nous nous engageons à opérer dans le plein respect de la même, cherchant d'effectuer, où possible, des comportements vertueux pour dépasser les prescriptions de la législation même.
- Nous nous engageons à améliorer nos technologies et à ajuster nos comportements pour réduire au minimum les émissions polluantes.
- Nous promovons en Gomet l'utilisation d'énergies de sources renouvelables et économies d'énergie.
- Nous faisons de notre mieux pour une utilisation juste et pour le recyclage des déchets.
- Nous appliquons des procédures de surveillance et contrôle pour évaluer constamment les effets possibles de nos activités en cours et des projets de nouvelles activités, afin de minimiser chaque forme d'impact négatif sur l'environnement.
- Nous estimons que la formation continue du personnel qui travaille dans Gomet ou pour elle soit un instrument essentiel pour le correct entendement et application de principes de respect et soin de l'environnement.
- Nous maintenons des procédures d'urgence adéquates.
- Nous considérons la clarté et la transparence comme valeurs de référence pour notre comportement, et donc nous affirmons notre disponibilité à fournir aux parties intéressés les informations pour l'entendement des effets de l'environnement de nos activités d'affaires.

Nous identifions dans la Norme UNI EN ISO 14001:04 un instrument utile et efficace de guide pour notre Système de Traitement de l'Environnement et nous opérons pour maintenir la conformité aux besoins indiqués dans cette norme.